

*Novembre 2016****Collège André-Maurois à La Saussaye*****Une "cantine modulaire" bientôt opérationnelle**

Le collège André-Maurois à La Saussaye connaît depuis plusieurs années une situation de sureffectif. L'ouverture en 2019 du deuxième collège du Neubourg va permettre de retrouver des effectifs conformes à sa capacité d'accueil et d'envisager sereinement les travaux de reconstruction prévus dans le cadre du nouveau plan pluriannuel d'investissements dans les collèges. En attendant, pour améliorer le quotidien des élèves, le Département fait installer une demi-pension modulaire qui sera opérationnelle en janvier prochain.

Depuis plusieurs années, le collège André-Maurois de La Saussaye est victime d'une démographie particulièrement dynamique. Proche des agglomérations rouennaise et surtout elbeuvienne et du plateau du Neubourg, le collège voit ses effectifs croître régulièrement. Aujourd'hui, avec un peu plus de 750 élèves, ils sont largement au delà de la capacité de l'établissement, prévue initialement pour 600 collégiens. L'exemple de cet établissement montre bien la nécessité absolue de rééquilibrer la carte de l'Eure des collèges en tenant compte des effectifs actuels et futurs. Fermer des collèges sous-fréquentés pour permettre d'en ouvrir là où les besoins sont réels, c'est tout le sens du Plan Pluriannuel d'Investissements qui a été voté en juin dernier par le Conseil Départemental.

Il faut noter que la situation du collège André-Maurois de La Saussaye avait déjà été prise en compte dans le précédent plan pluriannuel des collèges élaboré en 2012 qui prévoyait des travaux d'extension et de restructuration. Malheureusement des problèmes de maîtrise foncière des terrains situés à proximité de l'établissement ont empêché le projet de se concrétiser.

En attendant, des solutions provisoires ont été trouvées avec l'implantation de classes mobiles. Pour la demi-pension, une convention a été passée depuis deux ans avec la commune pour permettre d'accueillir dans des conditions convenables, une centaine d'élèves chaque jour dans le restaurant scolaire de l'école primaire situé à côté du collège.

Intégré dans le nouveau PPI collèges

Parallèlement bien entendu, le dossier de restructuration du collège André-Maurois est revenu au cœur des discussions du plan pluriannuel d'investissements de la nouvelle majorité. Au titre de ses sureffectifs chroniques d'une part mais aussi de celui du principe de construction en structure métallique de son bâtiment principal et du bâtiment demi-pension. Le programme d'opération retenu dans ce nouveau PPI prévoit par conséquent la reconstruction intégrale de l'établissement. Sera également traité le réaménagement de la desserte du collège. Les problèmes fonciers rencontrés lors du précédent plan étant levés, la livraison est prévue pour 2021.

En revanche, cette reconstruction se fera pour une capacité d'accueil identique à savoir 600 élèves. En effet, d'ici 2021, le deuxième collège du Neubourg aura été mis en service (septembre 2019). Ce nouvel établissement a vocation notamment à accueillir une partie des élèves jusqu'à présent scolarisés à La Saussaye.

En attendant, le Département a souhaité ne pas laisser perdurer une situation délicate pour les demi-pensionnaires. Au printemps dernier, la décision a été prise d'investir dans des locaux modulaires permettant d'assurer 300 couverts sur deux services tous les jours sur le principe d'une liaison froide à savoir la livraison, par un prestataire de services, des repas préparés qui seront réchauffés sur place.

Pour des raisons de coût (le prix d'une location sur trois années atteignant le prix d'achat d'un tel équipement), le Département a acquis cette demi-pension modulaire qui pourra donc resservir ailleurs.

Les travaux de fondation et d'adaptation au sol ont été engagés en septembre et on permis de procéder à la mise en place des modules préfabriqués en usines dès l'après midi des congés de Toussaint derniers. Ce bâtiment d'une surface de 325 m² fait actuellement l'objet de raccordements aux différents réseaux, de finition et d'équipement en terme de matériel de cuisine. La livraison est attendue pour la 3^{ème} semaine de novembre. Suivront alors le passage et les avis des différentes commissions de sécurité pour une mise en service le 3 janvier, au retour des vacances de Noël.

L'essentiel du PPI collèges

172,5 millions d'€ investis d'ici 2021

9 collèges reconstruits

5 collèges restructurés ou agrandis

Contact presse

Département de l'Eure

Bruno Simon

02.32.31.97.33 / 06 76 42 24 60 / bruno.simon@eure.fr